



CERCLE D'ESCRIME DE L'AMICAL-CLUB

SOISSONS



CHALLENGE MAITRE CH. CLEMENT

Le Cercle d'Escrime de l'amical Club de Soissons organise, sous l'égide de la Ligue de Picardie et du Comité Départemental de l'Aisne, et avec le concours du Conseil Régional de Picardie, du Conseil Général de l'Aisne et de la Ville de SOISSONS, une épreuve du **CIRCUIT NATIONAL à l'EPEE FEMININE SENIOR**

LIEU

Gymnase Jean Davesne, rue Bara à Soissons (face au lycée Gérard de Nerval)

DATE ET HORAIRES

Dimanche 03 Février 2008

Appel : 08H00
Scratch : 08H20
Début des assauts : 09H00

CATEGORIES

L'épreuve est ouverte aux tireuses françaises et étrangères, cadettes double surclassées nées en 1991 et 1992, juniors et seniors, titulaires d'une licence FFE ou FIE.

GENERALITES

Article 1

Règlement de l'épreuve :

Le règlement en vigueur est celui de la FFE



Article 2

Formule de l'épreuve :

La formule est celle des circuits nationaux de la FFE

Article 3

Droit d'engagement :

Il est fixé à 10 €, pour tout le monde, et sera perçu sur place

Article 4

Normes pour les tenues :

Minimum 350 Newtons, cuirasse de protection 800 Newtons



Article 5

Engagements :

Ils devront parvenir au plus tard le **jeudi 31 janvier 2008**

☉ Pour les tireuses licenciées à la FFE, ne seront acceptées que les inscriptions en ligne sur le site de la FFE.

☉ Pour les tireuses non licenciées à la FFE, merci d'envoyer vos inscriptions à :
Maître Philippe MENUT
47 rue de la Terrière
02200 SOISSONS

Tel : 06.72.32.01.37 / Fax : 03.23.59.91.64 / philippe.menut@wanadoo.fr



Article 6

Arbitres :

1 arbitre devra être tenu à disposition du comité organisateur par les clubs présentant 4 tireuses et plus.

Article 7

Directoire Technique :

Il sera désigné au début de l'épreuve et tranchera sans appel tous les cas qui lui seront soumis.



Article 8

Divers :

* Coupes et prix récompenseront les 8 meilleures

* L'épreuve étant non-stop, un buffet fonctionnera toute la journée

* Chaussures de sport indispensables pour accéder au plateau

* Le C.E.A.C.S. décline toute responsabilité en cas de vol pouvant affecter tireurs et spectateurs.